
ICANN69 | Réunion générale annuelle virtuelle – Séance plénière d’ouverture du GAC
Lundi 19 octobre 2020 – 09h00 à 10h00 CEST

GULTEN TEPE : Nous allons commencer la séance et l’enregistrement.

Bonjour, bonsoir. Soyez les bienvenus à la séance plénière d’ouverture du GAC. Aujourd’hui, nous sommes le 19 octobre. Je m’appelle Gulden Tepe de l’équipe de soutien au GAC.

Nous savons que ces séances sont publiques et il peut y avoir d’autres membres de la communauté de l’ICANN qui y assistent. En conséquence, les autorités et le personnel de soutien du GAC vous encouragent à mettre votre nom et votre affiliation dans la fenêtre du chat de participation pour nous assurer d’avoir un enregistrement exact de l’assistance et pour pouvoir aussi lire à haute voix vos commentaires.

Si vous voulez poser une question ou faire un commentaire, veuillez l’introduire dans le chat en commençant la phrase par « QUESTION » ou « COMMENT » en anglais tel qu’on l’a indiqué dans le chat. Je rappellerai ces instructions dans le chat.

Les séances du GAC auront l’interprétation dans les six langues des Nations Unies et en portugais et sera assurée en utilisant Zoom et la plateforme Congress Rental Network. Si vous ne l’avez pas encore fait,

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

on vous demande de télécharger l’application de Congress Rental Network en suivant les instructions du *chatroom* ou du document sur les détails de la réunion disponible sur la page web de la réunion.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et dès que les animateurs de la séance auront dit votre nom, habilitiez votre micro et prenez la parole. Dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans la laquelle vous parlerez si ce n’est pas l’anglais.

Nous vous demandons également de parler clairement et à un débit raisonnable pour permettre une interprétation précise. Lorsque vous prendrez la parole, veuillez mettre en muet tous les autres appareils.

Enfin, cette séance, comme toutes les autres activités de l’ICANN, est régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN.

S’il y avait des interruptions pendant la séance, notre équipe de soutien mettra en muet tous les participants. Cette séance est enregistrée et les enregistrements et transcriptions seront disponibles sur la page de la réunion.

J’ai le plaisir maintenant de passer la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Gulden.

Bonjour ou bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à la séance plénière d’ouverture de l’ICANN dans le contexte de la réunion générale annuelle ICANN69 aujourd’hui 19 octobre 2020 à 7h00 UTC.

Cette séance est programmée pour une heure. Il y a quelques temps depuis que l’on s’est réuni en personne, j’espère que vous et vos familles êtes en bonne santé. Je vous remercie de votre participation malgré toutes les difficultés de cette époque si problématique que nous vivons maintenant.

Nous avons préparé quelques diapositives pour aider au débat et tous les documents utilisés dans notre réunion sont liés au lien correspondant sur le site web du GAC. Veuillez faire les consultations qui correspondent si vous en avez besoin.

Nous voulons que vous vous sentiez à l’aise dans la salle Zoom et en conséquence, nous verrons le programme général au fur et à mesure, on verra quelles sont les réunions les plus importantes, nous allons également informer les différentes activités d’intérêt pour le GAC, pour les groupes de travail et d’autres activités et discussions pour arriver au communiqué du GAC. Prochaine diapositive maintenant s’il vous plaît.

Notre réunion du GAC aura lieu du lundi jusqu’au jeudi 22. On travaillera de 9h00 à 17h30 et vous pouvez voir cet horaire exprimé en heures UTC. Et je m’excuse parce que je sais que pour certains, ces horaires peuvent être compliqués.

Normalement, nous commençons la plénière avec la feuille de présentation pour que tout le monde dise son nom mais dans ce cas, les noms seront enregistrés dans la salle de Zoom et tel que Gulten l’a signalé, on vous demande de dire votre nom, le pays ou l’organisation que vous représentez pour que l’on puisse identifier les membres du GAC et les observateurs et ainsi avoir un enregistrement de l’assistance et pour identifier qui demande la parole et donner la priorité aux demandes des membres du GAC tout au long de la séance.

Pour demander la parole comme Gulten l’a dit, je vous prie de lever la main dans la salle de Zoom. Et nous nous occuperons avec Gulten à vous aider à connaître les différentes fonctionnalités de la salle de Zoom.

Lorsque vous aurez la parole, souvenez-vous de dire votre nom pour les enregistrements, parlez lentement et près du micro. Vous pouvez également écrire vos questions ou commentaires pour qu’ils soient lus à haute voix dans le format que Gulten vous a mentionné tout à l’heure pour que l’on puisse vous identifier dans le chat.

Et pendant la réunion, les membres et les observateurs du GAC auront le bénéfice d’avoir l’interprétation simultanée à distance dans les six langues des Nations Unies plus en portugais. Profitez des excellents services linguistiques que nous vous proposons.

Je vais m’arrêter ici et je vais donner la parole à Gulten pour qu’elle vous explique quelles sont les fonctionnalités de Zoom pour que vous soyez plus familiarisés et que vous sachiez utiliser tout cela.

GULTEN TEPE :

Je serai brève.

Vous pouvez voir sur la page de notre site web où il y a l’ordre du jour de la réunion, en premier lieu, souvenez-vous d’avoir commencé la séance, vous voyez là, il y a la bienvenue à droite ; cela veut dire que je suis connectée au site web. Je peux voir les séances, les documents d’information et les présentations. Dans ce cas, vous pouvez les voir ici sur l’écran. En dessous de la plupart des séances, vous verrez que nous avons publié des documents d’information en anglais avec les versions traduites. Et nous avons également inclus les détails correspondant aux séances.

Nous allons passer à la section d’introduction de l’ordre du jour. Voici ce que le GAC a pour cette réunion. Et ici dans l’introduction, vous trouverez tous les documents d’information. Je vous prie de les lire. Et vous allez trouver là-dedans des détails fondamentaux de la réunion.

Par la suite, vous pouvez voir le programme de l’ICANN69 en PDF, aussi l’ordre du jour spécifique du GAC, le programme général de la réunion et d’autres types d’informations. Comme d’habitude, nous publions les documents d’information en PDF individuels et aussi, ces fichiers sont publiés dans la section correspondante.

Nous allons maintenant passer au site web de la réunion de l’ICANN. Dans cette réunion, nous n’avons publié aucun lien de participation et cela, parce qu’il y a eu la recommandation de l’équipe technique. J’ai déjà partagé les liens avec les membres et cela sera fait 24 heures

avant la séance. Vous trouverez aussi d'autres détails sur les différentes séances sur le site web de la réunion.

Comme je vous le disais, tout cela sera à disposition 24 heures avant l'horaire de début de la réunion. C'est une mesure de sécurité supplémentaire décidée par notre équipe pour éviter toute sorte d'intrusion.

Vous pouvez voir la page de la réunion de l'ICANN et là, vous trouverez les enregistrements et les transcriptions des différentes séances. Notre équipe des réunions mettra tout cela à disposition dès qu'ils auront les documents. Pour pouvoir voir les liens, vous devez être enregistré. Nous avons partagé des rappels à cet égard. Si vous avez des difficultés, nous vous prions de communiquer avec nous.

Pour ce qui est de la salle Zoom, tout le monde est déjà familiarisé avec l'utilisation de cette salle, mais c'est un rappel pour ceux qui participent pour la première fois. Vous allez voir un bouton pour lever la main dans la partie des participants dans la salle Zoom. Lorsque vous cliquez sur cette icône de la main, vous allez voir que vous passez à la liste de demandes de parole. Nous allons vous demander d'ajouter l'organisation ou le pays auquel vous appartenez et votre nom. Vous pouvez faire cela tout simplement en passant au-dessus de votre nom avec la souris et là, vous allez voir votre nom et ajoutez le pays ou l'organisation à laquelle vous appartenez.

Vous pouvez également aider les interprètes en suivant certaines instructions. Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir activé le micro et informez le reste des participants que vous allez parler dans

une langue autre que l’anglais. Cela permettra que tout le monde puisse se connecter au canal correspondant. N’approchez pas trop du micro pour éviter les interférences et mettez en muet tous les autres dispositifs, vos téléphones, vos tablettes. Et mettez en muet les notifications de vos dispositifs. Si vous allez dire une déclaration, essayez de nous la passer auparavant. Nous vous prions de parler à un débit raisonnable.

C’est tout ce que j’avais à partager avec vous. Je ne sais pas s’il y a des questions ? Vous pouvez les partager dans le chat et vous pouvez toujours nous envoyer un courriel à gac-staff@icann.org.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden. Merci à toute l’équipe de soutien du GAC, à Julia, Benedetta, Fabien et d’autres d’avoir travaillé si arduement pour cette réunion. Très bien.

Maintenant, nous allons passer à l’ordre du jour de notre réunion. Nous aurons 13 séances du GAC qui sont programmées dans un bloc de 15 heures au cours de toute la semaine. Il y aura aussi des séances plénières et communautaires où l’on discutera des questions d’intérêt pour le GAC et le GAC fera des mises à jour quotidiennes pour les membres du GAC qui ne peuvent pas assister à cause des fuseaux horaires qui ne leur conviennent pas. Nous pouvons passer à la prochaine diapositive pour avoir un détail du programme.

Je voudrais d’abord vous remercier tous de votre participation pour tout ce qui concernait cette réunion depuis la dernière que nous avons eue. Nous allons poursuivre le travail comme nous l’avons fait dans les réunions précédentes. Nous allons attirer l’attention sur les séances plénières importantes pour le GAC, les procédures pour les séries ultérieures, les données d’enregistrement du WHOIS ainsi que la piste de travail sur la responsabilité.

Nous avons déjà eu notre réunion bilatérale avec la ccNSO et la GNSO et nous nous sommes mis d’accord pour nous transmettre les nouveautés par écrit. Les groupes de travail du GAC continuent à avoir des réunions, même après cette réunion officielle, et il y a la possibilité de présenter un rapport au GAC dans son ensemble si vous le souhaitez. Nous vous invitons donc à envoyer vos informations sur les pages précédentes.

Pendant la semaine, nous aurons toutes les nouvelles concernant le groupe de travail du GAC sur la sécurité publique. Lorsque nous faisons ces réunions, il y a parfois des conflits. Pour ce cas particulier, c’est les procédures pour des séries ultérieures et les protections pour les OIG ont été faites la semaine dernière. Nous avons pu participer à ces séances et nous avons évité ces conflits. Nous avons travaillé sur trois panels intercommunautaires. Il s’agit des solutions pratiques pour l’utilisation malveillante du DNS et la protection pour les consommateurs pour ce qui sera de l’époque ultérieure au WHOIS.

Il est plus difficile d’être concentré dans les réunions virtuelles, donc nous faisons des pauses de 30 minutes entre deux séances

consécutives pour nous assurer que tout le monde puisse avoir un répit et être en condition pour la séance suivante et pour nous assurer que vous aurez suffisamment de temps pour être préparé, pour vous connecter à la salle Zoom correspondante et pour connecter les dispositifs pour l’interprétation.

Comme je vous l’ai dit, pour les membres du GAC et pour les observateurs qui sont dans une situation difficile à cause des fuseaux horaires, les autorités du GAC ont décidé de faire une mise à jour mardi, mercredi et jeudi entre 15h45 et 16h45 UTC pour que vous puissiez avoir cette information mise à jour à chaque jour. Bien sûr, vous pouvez nous poser des questions sur les séances qui auront eu lieu. Il faut bien savoir que ces mises à jour quotidiennes ne se feront pas pendant les heures officielles de la réunion et ne seront pas considérées comme une partie de l’enregistrement officiel de l’ICANN69. Elles ne seront pas enregistrées et elles n’auront pas la disponibilité de l’équipe technique ni les services linguistiques. Mais nous aurons le soutien de notre merveilleuse équipe de soutien du GAC. Toute l’information est publiée sur le site web du GAC. Veuillez donc vous assurer de consulter toute cette information sur le site web.

Enfin, la séance de clôture, qui sera la dernière de la réunion du GAC, nous permettra de nous mettre d’accord sur les mesures à prendre et de parvenir à des conclusions sur les délibérations de cette semaine. Ce sera l’occasion pour les membres du GAC de faire un bilan et de réfléchir sur les conditions pour les futures réunions ou de partager leurs suggestions pour améliorer notre travail dans l’avenir. Maintenant, prochaine diapositive s’il vous plaît.

Je vous remercie donc de cette participation active pendant la période intersession. Depuis l'ICANN68, le GAC a fait sa contribution dans les travaux intercommunautaires qui ont eu lieu, entre autres ce qui inclut aussi la déclaration de minorité de l'étape 2 du EPDP, pour ce qui est des procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD, l'amélioration dans le modèle multipartite de l'ICANN. Il y a aussi le rapport final de l'équipe de la révision de la responsabilité et de la transparence au numéro 3. Vous pouvez aller sur la partie pertinente du site web du GAC pour voir quelles ont été ces communications et ces contributions faites pendant cette période.

Le GAC a reçu et a envoyé la correspondance concernant des thèmes d'importance. L'un d'eux concerne le rapport final sur les revenus provenant des enchères. Les autorités du GAC ont répondu aussi à une demande de la GNSO concernant un rapport préliminaire sur ce qu'était la politique de transfert.

Notre correspondance est aussi publiée et on peut en faire un suivi sur le site web du GAC. Le personnel de soutien du GAC, en plus, a fait un suivi de certains thèmes concernant des questions en suspens depuis le forum de politique virtuel de l'ICANN. Tout cela est présenté sur un document Google que vous pouvez trouver sur le site web du GAC pertinent.

Maintenant, prochaine diapositive s'il vous plaît. Nous allons maintenant parler des demandes récentes reçues au GAC.

Premièrement, pour ce qui est du processus de révision indépendante, il y a une caractéristique liée à ce processus de révision indépendante

suivant les nouveaux statuts où l’on parle de l’établissement d’un panel. Ce panel devra être élu pour qu’il s’occupe de résoudre toute dispute ou tout litige devant ce panel ou dans tout IRP. Il faut qu’il y ait un accord collectif sur ce que peut être la liste préparée pour le panel pour pouvoir ensuite l’adopter.

Il y a eu des expressions d’intérêt de ceux qui veulent faire partie de ce panel. Ce processus a été clos à la fin du mois d’août, le 25 août. Le personnel a partagé les termes de référence proposés pour les représentants de la communauté qui travailleront avec l’organisation ICANN. Et il y a eu aussi une proposition pour une liste de ceux qui pourraient être les membres possibles du panel permanent pour pouvoir ensuite confirmer cela.

Les dirigeants de la communauté sont censés consulter leur communauté pertinente pour voir qui peuvent être ces représentants, faire leur suggestion ou leur appréciation sur ces membres du panel et avant la sélection finale, ils doivent présenter les critères pertinents pour chaque SO et chaque AC.

Les dirigeants de la communauté, lorsque les critères de référence et les termes de référence seront diffusés, ils doivent les réviser pour voir quelle sera la portée du travail pour voir aussi pour le groupe représenté par la communauté et voir quels sont les résultats attendus.

Parmi les dirigeants, l’idée est d’avoir un groupe réduit d’entre sept et 15 personnes, un groupe aussi diversifié que possible présentant certaines habilités chacun. L’idée est que le groupe travaille sur la

base du consensus. Bien sûr, leurs discussions seront confidentielles et il faut qu'ils mettent en œuvre la transparence comme d'habitude.

Il y a eu aussi un appel pour des expressions d'intérêt pour les membres. En fait, cela sera présenté sous peu. Ceux qui seront intéressés à faire cela pourront le présenter dans le groupe de la communauté pertinente pour pouvoir élire ce nouveau panel permanent de l'IRP.

Nous allons maintenant voir le deuxième point concernant l'enquête de l'ICANN sur l'avenir des réunions publiques de l'ICANN.

Le débat sur les réunions virtuelles et le retour en réunions présences est un débat qui a lieu constamment. La communauté de l'ICANN planifie les réunions de l'année 2021 et celles qui suivent et nous allons commencer à débattre ici dans la communauté au sein de l'ICANN69 de comment ces réunions virtuelles se sont déroulées, comment elles peuvent être améliorées pour donner le soutien nécessaire à la communauté. Il y a plusieurs groupes de la communauté qui ont discuté de la possibilité qu'il y aurait de difficultés dans les voyages qui ne soient pas pertinents l'année prochaine. Il faut donc être réaliste et améliorer les conditions des réunions virtuelles pour le moment.

En général, il y a eu un accord général grâce à cette enquête qui a été faite en ce sens que les contributions de la communauté peuvent être utiles comme une première étape. Les résultats de ces contributions feront partie du rapport et des décisions du Conseil d'Administration. Nous avons reçu des commentaires en ce qui concerne la logistique et

le format actuel des réunions virtuelles. Il y a des défis à relever par rapport aux réunions en présence et des facteurs dont il faut tenir compte au cas où l'on reviendrait aux réunions en présence.

J'espère que vous pourrez tous partager vos opinions au moyen de ces trois occasions. Il y a l'occasion de l'enquête qui se présente en premier lieu qui est déjà diffusée et que vous avez dû déjà recevoir dans la boîte de réception de vos courriels pour réunir les points de vue du GAC. Nous aurons jusqu'au 5 novembre pour ce faire. Plus tard aujourd'hui, au cours des réunions de la communauté toute entière avec le Conseil d'Administration qui auront lieu à 12h30 UTC, on abordera cette question. Et pendant la réunion de clôture du GAC qui aura lieu jeudi à 13h30 heure d'Hambourg, nous aborderons aussi ce thème.

Le troisième thème concerne la proposition pour une nouvelle étape de conception opérationnelle. Cette proposition a été faite pour qu'il y ait une nouvelle étape de conception opérationnelle qui aura lieu avant que le Conseil d'Administration prenne des mesures sur les recommandations de politiques présentées par la GNSO, c'est-à-dire après l'approbation de la GNSO et avant le vote du Conseil d'Administration. C'était une proposition du Conseil d'Administration de l'organisation ICANN et cela ne se fera qu'au cas où les travaux de mise en œuvre seraient très coûteux ou trop vastes. L'objectif de cette étape est de donner de l'infrastructure pertinente au Conseil d'Administration surtout au sujet concernant l'aspect opérationnel ou les ressources. Et ce sera aussi l'occasion pour que les comités consultatifs puissent, s'ils le veulent, faire des commentaires sur les

problèmes de mise en œuvre qu'ils peuvent prévoir ainsi que leur avis au Conseil d'Administration.

Cette étape de conception opérationnelle a pour but de suivre quatre principes. Le premier concerne le respect de la fidélité aux recommandations de politiques sous-jacentes. Le deuxième critère concerne le fait d'éviter ce qui concerne le délai général. Le troisième concerne le non-remplacement du travail de mise en œuvre de l'équipe de l'ICANN avec l'équipe de révision de la mise en œuvre. Et enfin, le dernier critère est de garantir aux parties prenantes pertinentes qu'elles puissent faire leur contribution dans ce processus.

Un document a été diffusé à toutes les autorités des SO et des AC pour qu'elles puissent faire leurs commentaires à cet égard et pour recevoir ces commentaires qui ont dû être faits avant les réunions. J'espère que vous aurez pu tous les voir. L'organisation ICANN va continuer à peaufiner ce document après l'ICANN69 parce qu'il y aura une consultation avec la communauté toute entière et il y aura une version mise à jour de ce document. Bien sûr, nous recevons les commentaires de toute la communauté pour ce cas particulier.

Le dernier point que vous voyez sur l'écran, nous parlons de ce que nous appelons les VPIC, c'est-à-dire les commentaires volontaires en faveur de l'intérêt public. Il y a un groupe de travail qui s'appelle VPIC pour voir quelles pourraient être les modifications pertinentes, les ajouts pour ces engagements volontaires pour l'intérêt public pour les accords d'enregistrement.

Le groupe de travail a fait un appel aux autorités du GAC à présenter le cadre de ce document et de ce travail. Et le groupe de travail ne pense pas apporter de modifications aux PIC obligatoires. Ils cherchent à voir quel pourrait être le processus volontaire et transparent permettant de faire des améliorations et des modifications aux PIC volontaires.

Un document bref a été envoyé pour que le GAC puisse l'analyser et nous allons le partager sous peu à la fin de l'ICANN69. Nous allons partager tout le matériel nécessaire à ce sujet. En ce moment, le groupe de travail ne cherche pas encore une opinion par consensus du GAC mais un document qui reflète une partie de ces opinions et ils s'attendent à recevoir nos contributions vers la mi-novembre. Nous essayons de reporter un tout petit peu cette date pour le mois de décembre.

Voilà donc les quatre thèmes urgents que nous devons aborder et je voulais bien sûr attirer votre attention sur cela pour que vous soyez au courant. Nous allons maintenant voir la prochaine diapositive.

Ici, vous voyez ce qui a trait aux délibérations ou aux activités des présidents et des autorités des SO et des AC, le travail pendant la période intersession, des séminaires web, des conférences, des appels, etc. En plus de ces quatre questions que nous avons signalées dans la diapositive précédente, les autorités du GAC ont mené également de activités supplémentaires avec les présidents et les autorités des SO et des AC et du Conseil d'Administration à travers des appels où on a abordé différentes questions.

En premier lieu, ce qui a trait à la hiérarchisation est toujours une question critique pour que les autorités des SO et des AC puissent participer à la planification et au budget de l'exercice suivant et au travail communautaire. Dans ce sens, l'organisation ICANN a créé une équipe qui travaille pour développer une nouvelle méthodologie pour travailler avec la communauté et le Conseil d'Administration pour aborder la hiérarchisation et aussi fournir des informations sur les priorités et de la charge de travail pour les SO et les AC.

Avec les présidents des SO et des AC, il a été suggéré de voir quels sont les outils qui peuvent être utiles et aider à cette planification. On a vu qu'il pouvait y avoir un groupe représentatif des SO et AC pour maintenir la continuité du travail et que le groupe de travail collabore avec l'organisation ICANN sur la hiérarchisation des activités.

On a également accordé que ce processus devait refléter la diversité des besoins de toute la communauté. Et avant chaque réunion, il doit y avoir des documents suffisants et un temps suffisant pour que les membres consultent les membres de chacune des communautés.

Deuxièmement, je voudrais signaler ce qui a trait au principe de mise en œuvre des révisions de groupes de travail intercommunautaires et d'autres recommandations de politiques qui sont élaborées par la communauté.

Le modèle multipartite de l'ICANN produit différentes recommandations liées à la politique. Elles sont adressées à l'organisation ICANN, à la communauté et parfois au Conseil. L'organisation est en train de créer un document qui sera distribué à

toute la communauté qui montre les différentes responsabilités et rôles de l'organisation, du Conseil et de la communauté sur la base des recommandations de la communauté qui surgissent des révisions des groupes intercommunautaires.

Il y a d'autres activités bilatérales. Les autorités ont rencontré l'équipe de participation des parties prenantes mondiales de l'ICANN, les gens de l'ALAC et de la GNSO. Il y a eu une réunion bilatérale du GAC en entier et pendant la réunion avec l'équipe de la GNSO, on a parlé des réunions gouvernementales de haut niveau, ce qui a été indiqué par les équipes de révision 1 et 2 de la responsabilité et de la transparence où l'ATRT1 a demandé au GAC d'établir un processus pour que les fonctionnaires des gouvernements puissent participer. Et l'ATRT2 a recommandé au GAC de mener régulièrement des réunions de haut niveau, si possibles tous les deux ans.

Le GAC a déjà organisé quatre réunions de haut niveau, soit à Toronto, à Londres, à Marrakech en 2016 et à Barcelone en 2018. À cause des circonstances actuelles, il est impossible d'avoir une réunion de ce genre en 2020. C'est pour cette raison que l'équipe de la participation gouvernementale a créé un document pour voir comment on pourrait organiser la réunion de haut niveau en pensant à l'année prochaine et pour évaluer les pour et les contres d'avoir des réunions en présence et virtuelles. On a aussi vu les rôles et responsabilités de chacun, cela pour le garder à l'esprit avant de faire le brainstorming sur ce document.

Avec la BGIG, nous avons abordé trois questions de l'ordre du jour, continuer ce qui est en cours des réunions précédentes, faire une brève description de la situation pour voir quelles sont les questions importantes pour le GAC et que ces questions soient incluses dans d'autres informations, autrement dit des informations pour savoir de quelle manière on peut gérer l'information du GAC qui n'est pas un avis du GAC à proprement dit. Deuxièmement, une révision du communiqué et les questions à inclure dans le communiqué du GAC de l'ICANN68. Et enfin, l'ATRT3 a fait des suggestions qui parlent d'un effort conjoint entre le Conseil d'Administration et le GAC. Alors, je vois maintenant quel est l'horaire et je vois s'il y a le temps suffisant.

Avec l'ALAC, on a organisé une réunion où on a parlé du PDP pour les procédures ultérieures de nouveaux gTLD. Pour ce qui est du EPPD, on a accordé qu'on allait programmer une réunion des autorités des deux comités sur la question après l'ICANN69 pour débattre des possibles démarches à suivre. Et la question est incluse dans notre ordre du jour avec l'ALAC plus tard dans la semaine, si je m'abuse mercredi.

Pour ce qui est des procédures ultérieures, le groupe de travail pour le traitement des politiques a commencé un recueil des positions du GAC, de l'ALAC, du Conseil d'Administration pour voir où il pourrait y avoir un point commun entre les positions du GAC et de l'ALAC. On a signalé que peut-être le Conseil d'Administration ne pouvait pas faire respecter les engagements d'intérêt public ou les engagements d'intérêt public volontaires. Et cela a trait à l'incapacité de le faire à cause de ce qui est établi dans les statuts constitutifs. On a mentionné aussi la référence aux statuts constitutifs pour ce qui est de la stabilité

et de la sécurité du DNS dans le cadre de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Mercredi, nous allons aborder certaines questions qui montrent les positions prises par le GAC et l'ALAC et nous allons discuter des actions conjointes et réactions conjointes aux commentaires du Conseil d'Administration de l'ICANN.

Pour finir avec la GNSO, vous devez vous souvenir, on a mené une réunion bilatérale avec le GAC et la GNSO. J'ai ajouté cette question à mes notes, bien que la réunion ait été ouverte, pour pouvoir mettre l'accent sur les questions d'importance pour le GAC, par exemple le EPDP, les protections des OIG et l'utilisation malveillante du DNS.

Comme vous devez vous souvenir, le rapport de l'étape 2 du EPDP a été approuvé par une majorité qualifiée au sein de la GNSO. Et la GNSO a demandé des consultations avec le Conseil d'Administration sur la durabilité et les bénéfices en fonction des coûts. Et il a suggéré aussi d'avoir une équipe de conception capable d'aider avec ces évaluations.

Pour ce qui est des autres priorités pour l'ICANN, on propose de procéder sur deux pistes, d'une part l'exactitude des données où l'on s'attend à ce que le Conseil approuve ce qui a été présenté dans la réunion d'octobre et que l'on commence avec l'exercice concernant l'exactitude des données comme une voie de travail séparée et d'autre part, les identificateurs uniques et la différence entre personnes morales et personnes physiques ; voici une question qui sera abordée dans le cadre du travail actuel de l'étape 2 du EPDP. On a désigné un

nouveau président et on a sélectionné de nouveaux représentants de la communauté. Cette sélection est toujours en voie de finalisation. Ces efforts ont été reconnus et traités pendant l’appel et nous nous attendons à ce que l’année prochaine, on pourra commencer avec les activités.

Pour ce qui est du travail avec les OIG, le Conseil a accordé en septembre d’émettre un appel à volontaires pour traiter avec les présidents des groupes de travail différentes questions et qu’ils commencent avec leurs activités l’année prochaine.

Enfin, pour ce qui est de l’utilisation malveillante du DNS, comme vous devez vous rappeler, les recommandations concernent l’équipe du choix, concurrence et confiance du consommateur, le CCRT, l’utilisation malveillante du DNS. Elles ont été des recommandations qui ont menées le groupe de travail à remettre toute cette information à la GNSO et cela est applicable à tous les gTLD, pas seulement aux nouveaux gTLD.

La GNSO s’est engagée à travailler dans un cadre pour analyser les différentes alternatives de traitement de la question mais pour l’instant, le progrès par rapport au cadre pour l’utilisation malveillante du DNS attend des informations de deux activités : une enquête qui sera effectuée par l’organisation ICANN pour voir les différentes opinions de la communauté, puis un travail du groupe SSAC qui aura des délibérations prochainement sur l’utilisation malveillante du DNS.

Il vaut la peine de souligner qu’il y aura des changements d’autorité du conseil de la GNSO, si je me m’abuse, à partir de 2021. Keith et

Rafik ont tous deux un mandat limité et l’année prochaine, l’agent de liaison Julf partira aussi. Les nouvelles autorités seront annoncées après la réunion du conseil, je crois, le 21 octobre. Très bien.

Nous continuons donc avec ce résumé. Voici les questions les plus importantes. Je remercie Julf d’avoir confirmé sur le chat la date à laquelle cette annonce sera faite. Merci de vos excellents services en tant qu’agent de liaison entre la GNSO et le GAC. Cela a été un véritable plaisir pour nous d’avoir travaillé avec vous.

Pour ce qui est du communiqué, nous avons quatre séances dédiées à la rédaction du communiqué, mercredi et jeudi. Et aussi, il y aura une séance de révision demain mardi. Encore une fois, nous allons continuer avec la même méthode de travail. Nous vous encourageons à partager des textes proposés pour le communiqué de manière précoce et ensuite, on va débattre ceci dans les séances programmées à cette fin.

Nous allons distribuer le texte final par courriel et par la suite, nous permettrons que tout le monde dispose de 48 heures pour pouvoir faire des commentaires finaux avant de passer à l’approbation du communiqué.

Je m’excuse d’avoir été si longue. Je vais m’arrêter ici pour consulter s’il y a des commentaires ou des questions. Je vous prie de me faire savoir si vous avez des questions, quelque chose qui aurait pu être publié sur le chat. S’il n’y a pas de demande de parole...

GULTEN TEPE : Manal, nous avons Vincent qui demande la parole.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : D’accord, merci Gulden.

Vincent, vous avez la parole.

FRANCE : Merci beaucoup Manal. Je ne sais pas si vous m’entendez ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, parfaitement.

FRANCE : Vincent, représentant de la France. Merci beaucoup.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. C’est un vrai plaisir pour moi que d’être ici avec vous même si c’est sur une modalité virtuelle pour une autre réunion de l’ICANN. Merci Manal comme toujours de cette introduction claire et pleine d’informations.

Je voudrais transmettre un message de mon ambassadeur des questions numériques qui avait prévu se connecter pour cette réunion, mais il a dû ensuite accompagner le ministre dans une autre réunion et n’a pas pu le faire. C’est pourquoi il présente ses excuses. Je vais présenter donc ce message en français.

... les stratégies de puissance et des rapports de force qui régissent les relations internationale. La cybercriminalité nous menace tous et

prend une dimension macroéconomique, par exemple avec l'explosion inquiétant des rançongiciels.

De nombreux facteurs favorisent une instabilité qu'il nous faut empêcher, en particulier la tentation de fragmenter internet en internets nationaux régionaux. Quant aux géants de la technologie, ils ont atteint une dimension, nous le savons tous, qui peut perturber le jeu de la démocratie, de l'économie ou de la souveraineté des états. Tout cela explique l'implication d'un ambassadeur sur ce type de questions numériques, notamment celles reflétées au sein de l'ICANN.

L'ICANN occupe dans la gouvernance de l'internet une place particulière à plus d'un titre, qui explique que nous soyons présents aussi nombreux aujourd'hui. Particulière tout d'abord par son rôle de superviseur du système de noms de domaine, l'une des infrastructures clés d'internet, mais aussi parce que l'ICANN est l'une des rares enceintes authentiquement multiparties prenantes. Même si ce modèle est perfectible, même si les procédures sont complexes et longues, l'ICANN est l'une des rares enceintes permettant à toute partie prenante d'internet de s'exprimer. C'est quelque chose que nous devons protéger, c'est quelque chose que nous devons améliorer.

Nous pouvons néanmoins nous demander si la complexité de l'ICANN, de sa structure et de ses procédures est à ce point nécessaire. [coupure audio] ... mais qui est bien parti pour aboutir à un système plus complexe et moins efficace qu'avant, payant qui plus est. Comme d'autres états, la France craint que cette complexité ne réduise la

participation à l'ICANN et par temps, sa représentativité et sa légitimité.

Nous le savons tous, l'ICANN69 a un programme chargé. En plus du EPDP, le PDP sur les procédures subséquentes a franchi une étape majeure cet été avec la parution de son rapport final. La France soutient la grande majorité de son contenu, même si certaines propositions à nos yeux portent le risque de rogner les prérogatives du GAC, ce sur quoi nous serons particulièrement attentifs.

À cela s'ajoutent d'autres dossiers de longue haleine devant faire l'objet de notre vigilance durant l'ICANN69 : abus du DNS, mécanismes de protection des droits de propriété intellectuelle ou encore avenir du modèle multiparties prenantes.

Je vous souhaite en conclusion une excellente réunion à tous et vous encourage à faire un usage actif du système d'interprétation simultanée. Nous remercions chaleureusement l'ICANN Org et les interprètes pour cet excellent système qui a parfaitement fonctionné lors de l'ICANN68. Le multilinguisme est une condition nécessaire au bon fonctionnement du modèle multiparties prenantes et la France est profondément attachée à l'un et à l'autre.

Merci. C'était un peu long mais c'était le message de l'ambassadeur [inaudible]. En mon propre nom, je vous souhaite également une bonne réunion et j'espère pouvoir continuer à échanger avec vous. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excusez-moi, j’étais sur muet.

Merci beaucoup Vincent. Merci d’avoir partagé ce message avec nous provenant de l’ambassadeur des questions numériques de la France. Je crois que si message est sous format écrit, vous pourriez peut-être l’envoyer par courriel pour que nous puissions tous en analyser le contenu et considérer ce qu’il y a là. Ce serait vraiment utile.

Je voudrais savoir s’il y a d’autres demandes de parole maintenant ? Bien. Je n’en vois pas. Je ne vois pas de demandes de parole. Je vais donc vous céder quelques minutes de plus.

Je vous remercie tous de votre participation. Nous allons donc conclure cette séance plénière d’ouverture du GAC. Nous avons une pause d’un peu plus de 30 minutes maintenant et au bout de cette pause, nous aurons la première séance plénière sur le marché des noms de domaine. Nous vous demandons donc de revenir à 12h30 heure d’Hambourg, 10h30 UTC sur la salle Zoom du GAC pour poursuivre nos discussions avec une séance de 90 minutes sur les procédures pour les séries ultérieures. Nous vous remercions donc et nous considérons cette séance close.

Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]